

Barbecue et Propane

L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup tient à vous rappeler quelques mesures de sécurité pour profiter pleinement de cette activité estivale.

Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

- Utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance de dégagement sécuritaire de 1 mètre par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions.

Malgré tous ces conseils, si un accident survenait en raison d'un oubli ou d'une négligence, voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

- 1. Évacuez immédiatement les lieux;
- 2. Composez le 9-1-1 ou communiquez avec les services d'urgence;
- 3. Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger.

Comment savoir si mon barbecue est prêt pour la saison?

Asperger un peu de mélange d'eau et de savon sur les raccords et les tuyaux de votre barbecue. Si vous voyez des bulles se former, c'est qu'il y a une fuite et qu'il faut réparer ou remplacer la pièce défectueuse.

- effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse;
- nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil.
 La flamme produite devrait être bleue;
- assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer;
- référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

 $\textbf{Source:} \underline{\text{https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/barbecue.html}$

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie Téléphone : (418)-867-2485 poste 249